

Le Rappel Républicain

DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
Lundi 13 Juin 1904

Deuxième Année. — N° 165
Administration et Rédaction : 4, Rue Stella
Abonnements : 5 fr. par an, 10 fr. par semestre, 15 fr. par trimestre, 20 fr. par mois.
Lyon et département limitrophes : 5 fr. par an, 10 fr. par semestre, 15 fr. par trimestre, 20 fr. par mois.
Autres départements : 6 fr. par an, 12 fr. par semestre, 18 fr. par trimestre, 24 fr. par mois.
Etranger (Union Postale) : 8 fr. par an, 16 fr. par semestre, 24 fr. par trimestre, 32 fr. par mois.

LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ
Du « Rappel Républicain »
Nous rappelons que depuis le 7 juin, le Rappel Républicain publie, à la première page, UN BON NUMÉROTÉ, à détacher pour prendre part à la Fête d'été du « RAPPEL RÉPUBLICAIN ».

FAITS DU JOUR
L'affaire des millions des Chartreux continue à soulever de nombreux et passionnés commentaires, et l'on se préoccupe surtout du nom du fameux intermédiaire.

Certaines dépêches parlent d'une grande victoire remportée par les Russes; en Russie, on a reçu une nouvelle de Port-Arthur.

La course du grand prix a eu lieu aujourd'hui. M. Loubet assistait à ce grand événement sportif.

La course a été pour Ajax à M. Edmond Blanc l'objet d'une brillante victoire.

M. Leroy-Beaulieu interviewé sur l'impôt sur le revenu a fait d'intéressantes déclarations.

La Séance de Vendredi
A la fin de la séance de jeudi, M. Combes avait cru devoir déclarer que la Chambre aurait le lendemain une surprise. Les événements ont justifié ses paroles; seulement la surprise n'a pas été celle que prévoyait le président du Conseil. Les débats déclarés en effet, très spirituellement, « qu'il a surpris tout ce monde, et que, tenant sa promesse au-delà de toute espérance, il s'était surpris lui-même ».

Du reste, en qualifiant la séance de vendredi de coup de théâtre, le rédacteur en chef de l'Humanité souligne d'une façon toute particulière, quoique non intentionnellement, la stupeur et le désarroi qu'elle a produits dans les rangs fidèles du Bloc.

Le rideau s'était levé sur la question des tarifs de justice et M. Vallé cherchait à tirer son épingle du jeu en faisant retomber les responsabilités de ses erreurs sur son prédécesseur, M. Monis. La discussion n'avait rien de polémique, rien qui la distinguât de celles auxquelles la Chambre est habituée. Mais lorsque M. Millerand et M. Combes furent aux prises, les officiers ministériels disparurent complètement de la scène. L'ancien collaborateur de M. Waldeck-Rousseau, en fonction, avec son énergie habituelle, sur le président du Conseil, changea immédiatement la face des débats.

M. Combes, un instant suffoqué, lui répliqua par des remarques dures et justes. Seulement, dans sa précipitation à venger son œuvre magistrale exécutée par M. Millerand, il n'a pas suffisamment réfléchi aux conséquences que pouvaient avoir ses paroles et au danger d'un colloque vif en présence de témoins attentifs et prêts à exploiter le plus petit incident.

Dans un échange de répliques, M.

Combes ayant entendu le mot : « Et le million des Chartreux », emporté par son ardeur, s'est lancé dans des explications qui ont été, en même temps que la surprise dont je parlais plus haut, une sensationnelle révélation.

Le mot de révélation est peut-être exagéré, car les explications du président du conseil ont été terriblement confuses. C'est du reste pour éclaircir le mystère qu'elles découvraient en partie que la Chambre a impérieusement réclamé une commission d'enquête.

Le résultat du récit de M. Combes qu'au commencement de décembre 1902, son fils Edgar, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, reçut la visite d'un individu qui lui proposa deux millions si un projet favorable aux Chartreux était déposé.

M. Edgar Combes, au lieu de faire appeler le commissaire de police et arrêter sur l'heure et sur le fait le individu pour tentative de corruption, au lieu de se conduire comme tout le monde, se contenta de conseiller à son interlocuteur de ne pas franchir la porte du cabinet de son père, s'il ne voulait passer par la croisée.

Jusque là cet exposé, qui n'apprenait du reste rien de bien nouveau, fut assez clair, mais jusque là seulement. A partir de ce moment en effet on suit difficilement l'orateur.

Pourquoi M. Lagrave, commissaire général à l'Exposition de Saint-Louis et qui avait fait la démarche relatée plus haut, refusa-t-il de donner aux notes de la place Beauvau le nom du corrupteur ?

Pourquoi le donna-t-il ensuite au juge d'instruction comme pour embrouiller, puis éblouir, l'affaire qui commençait à devenir dangereuse ?

Pourquoi, de son côté M. Millerand qui connaissait le nom de cet X mystérieux engagea-t-il M. Combes à ne pas le divulguer ?

Autant de questions qui réclamaient des réponses.

Je sais bien qu'on a parlé d'intérêts supérieurs. Mais ni M. Combes, ni M. Millerand n'ont dit ce qu'ils voulaient entendre par là.

Evidemment l'auteur de la proposition n'est pas un adversaire du gouvernement, sans quoi les foudres de la justice l'auraient pulvérisé sur l'heure. D'autre part, M. Combes a dit à la tribune que M. Lagrave avait donné le nom du corrupteur au juge d'instruction. Il y a donc eu corruption et le nom du corrupteur est connu.

Il faudra bien maintenant que l'on sache pourquoi une ordonnance de non-lieu a été rendue et sur l'interdiction de qui.

Il faudra que l'on sache ce que l'intérêt du pays avait à redouter en pareille matière.

En attendant, contentons-nous d'enregistrer un échec du Bloc dans la personne de son chef qui, acculé, a dû céder et constater que l'opposition sort victorieuse de cette première bataille grosse de conséquences.

Pierre TOURET.

LE SYNDICAT DE LA MARINE. — Le bureau du syndicat des employés civils du ministère de la marine étudia, en ce moment, le projet de réorganisation de l'administration centrale qui sera soumis prochainement au ministre, après avoir été discuté en assemblée générale.

L'IMPÔT SUR LE REVENU.
Conversation avec M. Paul Leroy-Beaulieu

Paris, 12 juin.
M. Combes, président du conseil des ministres, vient, paraît-il, à ce que la question de l'impôt sur le revenu soit de nouveau le plus tôt possible. Il veut cet homme d'Etat illustre, ajouter un nouveau fleuron à sa couronne déjà si glorieuse et, après avoir bûlé les congréganistes hors de France, en bûler aussi les riches !

La commission de législation fiscale de la Chambre, qu'il ne faut pas confondre avec la commission du budget, s'occupant de la loi de finances, a décidé d'adopter un système d'impôt sur le revenu, intermédiaire entre celui de M. Rouvier et celui de M. Morillot, et nous fait savoir qu'elle déposera son projet sous peu de jours.

Interrogé sur ce qu'il pensait de cette réforme financière, M. Leroy-Beaulieu a fait les déclarations suivantes :

« Ce que je pense de cette loi-disant-réforme ! Quelle est une menace constante pour les contribuables français, et que le projet Rouvier, car c'est le projet Rouvier qui a été adopté, dit le ministre des finances, d'après mes renseignements personnels, tenant à ce que rien ne soit modifié à son texte — que le projet Rouvier, dis-je, qui est au plus haut point arbitraire et vexatoire, bouleversera toutes nos habitudes, tout en étant une cause perpétuelle de conflits. »

« Désormais, le contribuable français devra livrer aux investigations des agents du fisc tous les secrets, toutes les preuves de son revenu réel, quand il le voudra, montrant que la taxe qui lui supporte est exagérée, car cette taxe, ne l'oubliez pas, n'est nullement basée sur les signes extérieurs de la fortune, la valeur du loyer, par exemple ; elle est constituée, ainsi que je l'écrivais récemment, « d'après les informations, les lumières ou les présumptions que le contrôleur, aidé du maire et des répartiteurs communaux, aura pu recueillir. » Sentez-vous ce qu'une telle taxation, dans un pays politiquement divisé comme l'est le nôtre, terminera d'abus et provoquera de protestations ?

« L'impôt nouveau viendra, de plus, se superposer à des impôts déjà existants et qui frappent les diverses branches du revenu. Est-ce que l'impôt sur les propriétés bâties, l'impôt sur les valeurs mobilières, l'impôt des patentes n'atteignent pas directement le revenu ? Si, n'est-ce pas, est-ce que cela n'empêchera pas l'impôt général sur le revenu de venir s'ajouter à toutes les taxes qui frappent déjà les diverses branches partielles du revenu. N'est-ce pas inique ?

« La preuve que l'impôt général sur le revenu que propose le gouvernement, est surtout un impôt sur les riches, c'est qu'il implique des déductions diverses pour les catégories inférieures à un revenu de 20.000 francs. Ce sont donc les personnes possédant un revenu supérieur à 20.000 fr. qui auront à supporter le plein de l'impôt ; or, en Angleterre où la fortune est plus concentrée qu'en France, les déductions accordées aux moyens contribuables s'élèvent à 700 livres sterling, soit 47.500 fr.

« Dans un pays révolutionnaire comme la France, où les institutions existantes offrent aussi peu de garanties, l'impôt général sur le revenu, tel que le conçoivent nos gouvernants, peut déterminer un sérieux malaise, et les conséquences financières qui en résulteraient ne peuvent qu'influer fâcheusement sur la fortune publique. Oui, le nouvel impôt de M. Rouvier comporte le maximum d'arbitraire qu'il y ait jamais contenu aucune législation fiscale, le contribuable est livré pieds et poings liés à l'évaluation fantaisiste du contrôleur, aidé du maire et des répartiteurs municipaux qui, dans ce temps de guerre civile morale où le gouvernement plonge de plus en plus la France, seront animés dans nombre de cas des passions les plus violentes, visant à opprimer leurs adversaires et à favoriser leurs amis !

Et avec une douloureuse, une poignante ironie :

« Avouez que ce manque de mémoire est fâcheux pour votre cause. »

« Mais, je vous le dirai, ce n'est pas moi qui vous le dirai quand je reviendrai avec la preuve éclatante, irréfutable, de la vérité que j'ai dite. »

Quand vous reviendrez, d'où ?

De France. C'est là-bas, dans la famille d'Aspremont... dans la famille de mon pauvre mort, du petit orphelin qui va bientôt naître... c'est là qu'elle existe... là qu'elle vous sera donnée... parce que... là... elle existe... elle a été envoyée par mon bien-aimé Roland... Et, ce jour-là, mon autre témoin ne sera pas suspect... Vous ne doutez pas de sa sincérité quand il confirmera...

Pablo Castéras regarda sa fille avec une sorte de pitié :

« Voilà tout ce que vous aviez à me dire ? »

« Aujourd'hui, oui, mon père. Et alors, s'adressant pour la première fois à Miguel Arribio, depuis que sa fille était entrée :

LES MILLIONS DES CHARTREUX
Les suites de la séance. — Le nom de l'X mystérieux.

M. Lagrave et M. Chabert. — Un récit du « Gaulois ». — La déposition de M. Pichat. — Interview. — Les appréciations de la presse

Paris, 12 juin.
Les commentaires continuent leur train. Quel est le nom ou quels sont les noms ? On dément maintenant qu'il s'agisse de M. Demassé, le député de Paris, comme on disait-on hier, et aujourd'hui la Lanterne dit que c'est un M. Chabert.

M. Chabert, ancien ingénieur, s'occupe plus particulièrement, à l'heure actuelle, d'affaires financières. Il est administrateur d'une Société de crédit et son nom a été prononcé à plusieurs reprises, lors de l'enquête sur le Panama. On avait en effet découvert qu'il avait touché plusieurs chèques de la Banque de Reims, notamment un chèque de 140.475 fr. le 24 juillet 1888, et un autre de 235.000 fr. le 30 du même mois.

Interrogé par la commission d'enquête du Panama sur les conditions dans lesquelles il avait reçu ces chèques, M. Chabert répondit qu'il était en relations d'affaires avec le baron de Reinach et que ces chèques étaient relatifs à la participation qu'il avait vendue à ce dernier dans une affaire industrielle. Il affirma que les sommes touchées étaient étrangères à la Banque de Reims, mais il reconnut qu'il avait servi d'intermédiaire entre Reinach et le baron de Reinach, en différents conflits que ceux-ci eurent entre eux.

Comment M. Chabert se serait-il trouvé en relations avec les Chartreux ? C'est ce que la commission d'enquête qui sera nommée mardi recherchera sans doute. Peut-être les moines liquoristes avaient-ils placé une partie de leurs fonds dans la Banque dont M. Chabert est l'administrateur. On a vu qu'il avait touché ces chèques, mais on ne sait pas s'il a révélé le nom de M. Chabert et comment expliquer la démarche qu'il aurait faite à ce propos M. Millerand ?

Le financier en question aurait autrefois rendu — en vue de nécessités exclusivement politiques, il est à peine besoin de l'ajouter — certains services que M. Millerand avait connus en raison des fonctions par lui précédemment occupées et c'est cette circonstance qui aurait laissé le chef du gouvernement actuel désarmé en présence de l'auteur de cette tentative de corruption sur laquelle l'enquête parlementaire est maintenant ordonnée.

En un mot, on craignait que le financier, s'il était inquisiteur, ne fût des révélations dont l'opposition se serait emparée. Quels étaient les services ? On se souvient qu'au moment des élections législatives, les amis du ministre Waldeck-Rousseau songèrent à constituer un comité qui s'efforcera d'aider les candidats de gauche. Ce comité recruta les encouragements de M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand. On n'a pas oublié que ce comité fit ouvertement appel aux souscriptions des amis du gouvernement.

M. Chabert aurait-il été de ceux qui répondirent à cet appel ? Ce ne serait pas impossible, mais en quoi, même si M. Chabert avait souscrit, l'intérêt supérieur de la République exigeait-il qu'on le menaçât, s'il avait réellement voulu, par la suite, se livrer à une tentative de corruption ?

Mais on parle aussi d'une autre personne. La seconde déposition de M. Lagrave formule aussi expressément le nom d'un homme politique agissant au nom d'un syndicat politique, avec l'adresse de ce syndicat.

M. Combes n'avait-il pas trop oublié ce document, lorsqu'il a soulevé l'incident d'avant-hier ? Et la commission d'enquête, lorsqu'elle l'aura lu, ne se demandera sans doute plus pourquoi le président du conseil avait si longtemps gardé le silence. La commission trouvera d'ailleurs dans le dossier d'autres dépositions qui l'intéresseront.

LA DÉPOSITION DE M. PICHAT

Le 2 mai 1903, M. Pichat, député de l'Isère, a déposé devant le juge d'instruction, M. de Valles, en ces termes :

« Ah ! tais-toi, maintenant... Tais-toi !... »

Et à Miguel :

« Il ne me reste plus qu'à m'humilier devant toi, Miguel Arribio, et à te prier humblement de me pardonner. »

Mon cousin... protesta le jeune homme stupéfait.

Pardonne-moi de t'avoir un jour flancé à une jeune fille qui aurait fait ton malheur comme elle fait notre honte. Mon excuse, à moi, c'était mon ignorance... c'était ma confiance.

Je me disais : Elle n'a eu autour d'elle... avant elle... que des exemples d'honneur... Sa mère était une sainte. Moi je suis un homme honnête. Je ne me doutais pas de ce que notre souche lui pourrait sortir un rejeton taré et pourri... Mais si quelque chose peut adoucir mon chagrin, c'est de savoir que mon malheur a été avant tout ne t'ait atteint toi-même.

LE CHANTAGE
Paris, 12 juin.

Le Gaulois constate que, si M. Combes, comme il l'a déclaré à la tribune, a été victime d'une tentative de chantage, les Chartreux, de leur côté, ont toujours déclaré avoir été l'objet d'une pareille tentative dont le taux serait précisément cette même somme de deux millions, et le Gaulois ajoute, sous la signature de M. de Maizière :

« Il suffira, pour se convaincre de l'identité des deux offres, de relire cette déclaration que le père Rey, procureur de la Grande-Chartreuse, me faisait le 15 avril 1903, au cours d'une entrevue dont j'ai pu recueillir la teneur dans le Gaulois du 16 avril. »

« Il est exact, me disait ce jour-là, le père Rey, qu'à la fin de février un individu avec qui nous avions de bons rapports et qui était lui-même en relations avec des personnes de plus directes, avec nombre de sénateurs et de députés, a sollicité une audience du père général Dom Michel. »

« Pouvez-vous me nommer cet individu ? ai-je demandé au père Rey. »

« Non, pas aujourd'hui, me répondit-il, mais tenez pour certain que son nom sera d'ici peu connu. L'audience fut accordée. Elle eut lieu, non pas à la Grande-Chartreuse, mais ici même au monastère de Port-Val. »

« L'envoyé, l'intermédiaire, comme vous voudrez l'appeler, offrit au père général, de la part d'un groupe politique de la Chambre, de marcher un don de 200.000 francs tout de suite comptant, nécessaires, paraît-il, pour déterminer les membres, d'ailleurs nombreux du groupe politique à voter l'autorisation ; puis, l'autorisation une fois accordée, on verserait 2 millions, la chose à être faite avec un sang-froid voisin du cynisme, serviraient à constituer une caisse de réserve déclarée à l'usage du groupe. »

« Mon père, reprit-il, il est absolument nécessaire que vous me nommiez ce groupe. Il a droit aux honneurs de la publicité. »

« Volontiers, monsieur. »

« Et le père me l'a nommé, le groupe. Quelque désir que j'en aie, j'hésite encore à confier ce nom au télégraphe. »

« L'envoyé, au cours de sa conversation, a-t-il désigné plus particulièrement certain député dont il se prévalait le mandataire ? »

« Oui, monsieur, il a plus particulièrement désigné trois noms, dont j'ai noté MM. ... et j'ai le père me nomma trois personnalités des plus en vedette du Bloc. »

« Et qu'est-il advenu de la proposition ? »

« Il est advenu que le père général a refusé la proposition, mais qu'il a renvoyé le groupe, sans l'assistance d'aucun témoin, à faire appel et qu'il a pris ce monsieur de reproduire devant moi les propositions qu'il venait de faire. Il s'y est refusé, alléguant qu'il avait mission de demander audience au père général et de prendre pour unique confident de ses négociations le père général. »

« Alors, se tournant vers moi, il a ajouté, en présence de l'ambassadeur du Bloc : « C'est donc moi qui vais vous répéter devant le père ce que vous venez de me proposer. »

« C'est ainsi que j'ai appris l'affaire. Inutile de vous dire qu'elle n'a pas eu de suite. »

Et M. de Maizière ajoute qu'interrogé à l'époque par M. de Valles, juge d'instruction sur le nom de l'intermédiaire ou le nom du groupe politique, il refusa de le donner.

Mais continue-t-il, un autre témoin devait être plus intéressant, M. Michel Lagrave, qui connaissait le nom de l'intermédiaire. Il se refusa à l'indiquer au juge, mais le murmura à l'oreille de M. Millerand.

Ce dernier courait aussitôt chez M. Combes : « Au nom de la République, faites clore l'instruction, il y a une fuite. On va connaître l'intermédiaire et la République est fichée ! »

M. Combes s'efforça de faire la nécessité d'état et préféra subir personnellement tous les soupçons plutôt que de mettre au compte de la République un scandale de plus. Ce sacrifice devait être inutile, puisqu'aujourd'hui la vérité va se faire jour.

Et M. de Maizière admet ensuite l'hypothèse suivante :

Je suppose qu'un moment quelconque, voisin des élections législatives, par exemple, le gouvernement, qui n'était pas à cette époque celui de M. Combes, ait eu besoin, pour ses trahies et ses campagnes, de quelque argent et que cet argent lui ait été procuré par un M. X... très connu au Bloc, mais le murmure à l'oreille de M. Millerand, toujours à titre d'hypothèse, bien entendu. Je suppose encore que M. Millerand, qui était alors ministre, et M. Michel Lagrave, qui était alors son important et fidèle collaborateur, aient eu connaissance de l'aide très utile et très active qu'apporta au gouvernement en détresse la collaboration financière de M. G... à la besogne électorale. Je suppose encore que, comme dit l'autre, lorsque la bourse des hypothèses se fût épuisée, il n'y ait plus de limites — que M. X... ait avec les Chartreux de bons rapports et qu'il ait conçu le projet de rendre au gouvernement de la République, le ministère qu'il changea, un service agréable à ce point, qu'il ait rendu au ministère précédent, et, en même temps, assurer aux Chartreux une existence légale que la nouvelle loi s'appropriait à leur con-

MARIAGE SECRET
Paul BERNARD
COMME UNE ÉPAVE
Et après un silence :
« Quoi que, pour moi, en aparté, cette différence n'atténue en rien la honte et le ressentiment qui m'envahissent le cœur, je suis prêt, par amour pour toi, à vous écouter. »

« Et maintenant, répondez, qu'avez-vous à dire, non pas pour votre justice, mais pour votre défense ? »

« Pour ma défense, rien, murmura d'une voix sourde, celle qui se sentait déjà condamnée par ce juge implacable... Je n'ai droit qu'à votre rigueur, mon père... »

« Mais, s'écria-t-elle, avec un irrésistible élan, il n'y a pas que moi... Il y a... lui, il y aura bientôt une pauvre petite

« Le total de cette fortune s'élève à cinq mille six cents piastres, capital et intérêts. Il y a là un bon de pareille somme sur la banque de Mexico, payable à vue. Il vous appartient, prenez-le. »

« Mais... je ne veux pas. »

Pablo Castéras eut encore un involontaire éclat dans la voix :

« Ah ! prenez-le !... Vous voyez bien que je m'efforce de garder mon calme... prenez-le !... »

« Mais, s'écria-t-elle éperdument, je ne vous demande pas de comptes... moi... »

« Et moi je veux vous en rendre !... »

Toute frémissante, elle avait pris les papiers que son père poussait devant elle.

« Je ne veux pas, moi, continuer à... »

Pablo les dents serrées, je ne veux pas qu'on m'accuse aussi d'avoir forcé à l'honneur... d'avoir volé à mon tour celle qui nous a volé ce que nous avions de plus précieux... celle à qui j'entends ne rien devoir... rien... au moment où je la chassais...

« Et brusquement, se levant de sa lourde table de chêne et allant ouvrir à deux battants la porte de la salle basse :

« Entrez !... Entrez tous !... »

Sous la vaste galerie extérieure, ils étaient là, les serviteurs, les journaliers... toute la population ouvrière qui formait en même temps la domesticité de sang-José.

Le maître avait ordonné qu'on attendît... et ils attendaient patiemment... curieusement aussi... parce que, depuis la veille, bien des choses se murmuraient...

GRANDES FÊTES
RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 7

Voyez, dès lors, comme le tout devient simple. M. X... s'en va trouver M. Combes. Il lui dit : « Laissez-moi les Chartroux tranquilles. Ils vous donneront 2 millions et je suis par expérience. » M. Combes, qui a été à tous les ministères, au vôtre comme au précédent.

D'autre part, il dit aux Chartroux : « Vous aurez la paix avec 2 millions, donnez-les à des bandits, tout ira bien. »

L'offre, des deux côtés, est repoussée, je le vois bien, mais, des deux côtés, on estime que M. X... est l'officier mandataire de la partie adverse, alors que son expérience, ses compromissions habituelles, des gouvernements, a été la seule un peu imprudemment déterminée à une initiative précipitée. Voilà M. Combes qui a beau jeu pour créer à la corruption et les Chartroux une légitime raison de croire à un chantage.

Remarque encore combien, dans cette hypothèse, le rôle de M. Michel Lagrave s'explique facilement. Le premier refusé de donner au juge le nom de X... Mais, aussitôt, il en informe M. Millerand qui, bondissant chez M. Combes, lui déclare : « Pas de sottises. Sachez-moi l'indication. » Vite un bon test ! C'est l'indication. M. Combes, X... c'est celui qui a donné l'argent pour les élections fautes sous le ministère de votre prédécesseur !

LE DÉSARDOIR CHEZ LES MINISTÈRES

Paris, 12 juin.

La Patrie publie les commentaires suivants sur l'affaire des millions des Chartroux :

L'émotion provoquée par les révélations de M. Combes relatives aux millions des Chartroux vient de jeter le désarroi dans le monde des opinions, soit très divisées et les meneurs habiles de la majorité ne savent pas exactement quelle attitude prendre.

Les ministères quand même, côté lauréats et Clemenceau, ne pardonnent pas à M. Millerand son intervention sur ce sujet. Les autres, les hommes d'opposition, s'accommodent, sans en être satisfaits, des résultats favorables qu'ils pourront tirer de la situation.

Mais, c'est ici que l'affaire se corse. Il paraît que les journaux ont attendu les deux parties en prenant également pour leur grade, comme l'on dit au régiment, et que cette affaire des millions des Chartroux sera un nouveau Panama pour la défense du régime républicain, sans compter ce que révélera l'enquête au sujet des deux cent mille francs trouvés dans le coffre-fort d'un haut fonctionnaire après sa mort.

Il y aura à découvrir : 1° Des deux millions offerts à M. Combes ; 2° des trois cent mille francs demandés aux Chartroux par un groupe politique de la majorité ; 3° du million dont il a été question dans les articles de *Paris-Bien* ; 4° des millions que M. Combes a touchés à ces diverses affaires, il en ressortira un immense désarroi sur les hommes au pouvoir et ceux qui les ont soutenus.

INTERVIEW

Chez M. Jules Auffray

Paris, 12 juin.

Interviewé, M. Jules Auffray, l'éminent député du cinquième arrondissement, entre, sans préambule, dans le vif du sujet :

« On me l'en a avant le nom de M. Demagny ; j'ai existé une affaire Demagny, il est certain qu'elle sera distincte des faits que la commission d'enquête va avoir à examiner. Quelle est cette affaire Demagny ? Donnerai-je lieu à de graves soupçons ? Non, car, si elle est incontestable, c'est qu'elle constitue un incident distinct.

Quant à la commission d'enquête, elle ne trouvera déjà en présence de faits certains :

1° M. Combes, un corrupteur est venu offrir deux millions à M. Edgar Combes qui ne les a pas laissés ignorer à son père, et ni l'un ni l'autre n'ont porté plainte au Parquet ; 2° Un million a été plus tard offert à M. Combes ; une instruction judiciaire fut ouverte à cet effet ; 3° M. Michel Lagrave, commissaire général à l'Exposition de Saint-Louis, après avoir refusé de donner le nom ou les noms du ou des corrupteurs, a reçu l'ordre de ses chefs de les faire connaître, et M. Combes et M. Millerand ont été d'accord pour dire que l'indication n'était pas de leur compétence (qu'ils ont confondu avec le Bloc) exigeait que les poursuites n'aient pas lieu.

La sarréation des renseignements précis : le champ restait ouvert à quiconque et il n'est pas téméraire de penser qu'un ou plusieurs membres du *trust* qui exploite en ce moment la République, sera convaincu ou se sentira convaincu de donner le nom ou les noms du ou des corrupteurs, a reçu l'ordre de ses chefs de les faire connaître, et M. Combes et M. Millerand ont été d'accord pour dire que l'indication n'était pas de leur compétence (qu'ils ont confondu avec le Bloc) exigeait que les poursuites n'aient pas lieu.

En quittant le député du cinquième, nous nous rendons.

UN ARTICLE DES « DÉBATS »

A qui fera-t-on croire que cette ancienne histoire de Chartroux cache un secret d'Etat ? A qui fera-t-on croire que, par son silence obstiné et par la conduite anormale de toute l'affaire, le gouvernement a sauvé quelque chose qui méritait d'être à un pareil prix ? Toutes les fois qu'il s'agit de la République, depuis d'ailleurs, de prendre une mesure scabreuse, quelque compromettante qu'elle soit pour les véritables intérêts supérieurs du pays, jamais ni le gouvernement ni la majorité n'ont hésité.

En vain ce jour-là a-t-on invoqué devant eux la nécessité de sauvegarder notre influence au dehors et de ne pas accroître nos divisions au dedans ? Le jour-là, on a dit, en tout cas, que le *Radical* jusqu'à l'humanité, « avant tout le salut du ministère Combes », aussi quand les mêmes hommes invoquent aujourd'hui une « question supérieure » comment ne pas croire qu'il s'agit seulement d'opérer le sauvetage de quelques personnalités radicales, de ménager certaines catégories de dissimuler quelques malades secrets. Si nous nous trompons, on le saura bien.

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE

Paris, 12 juin.

Le Temps, parlant du projet Vallé, s'exprime ainsi :

« Le garde des sceaux rappelle que l'inamovibilité a été suspendue par d'autres régimes ; ce n'est pas une raison, d'autant moins que la République a déjà pratiqué une épreuve en 1888.

Même alors, la mesure n'allait pas sans soulever de fortes objections ; en tout cas, ce sont des choses qui peuvent être indispensables une fois au début d'un régime, mais qui ne se recommandent pas et qui ne sauraient devenir la règle.

Avec le projet Vallé, il ne resterait rien de l'inamovibilité ; nous n'aurions plus une justice juridique, mais une justice administrative et politique ; autant vaudrait supprimer les cours et tribunaux et décider que tous les procès seraient jugés en première instance par les sous-préfets, en appel par les préfets, et en cassation par le conseil des ministres.

Le Désordre à la Rue Royale

Paris, 12 juin.

On lit dans les *Tablettes des Deux-Chartroux* :

« Le capitaine de frégate de réserve Vignot, dont on connaît la situation auprès du ministre de la marine, figure au projet

de budget de la marine pour 1905 parmi le personnel militaire du cabinet du ministre. Une solde annuelle de 7.200 francs lui est attribuée avec 1.620 fr. d'indemnité.

« On se demande, nous écrit-on, si cette mesure est bien légale, et si un officier de réserve peut toucher, hors le cas de mobilisation, une solde d'activité. L'article 44 de la loi du 10 juin 1893 semble répondre négativement, puisqu'il définit ainsi la situation de l'officier de réserve : « Sont dénommés officiers de réserve, les officiers appelés conjointement avec les officiers de marine du cadre d'activité à assurer les besoins du service de la flotte en cas de mobilisation totale ou partielle. »

« Dans l'espèce M. Vignot ne concourt pas au service de la flotte et il n'y a, en ce moment, ni mobilisation générale ni même partielle et il serait ridicule de prétendre que cet officier peut être mobilisé tout seul. »

LE GRAND-PRIX DE PARIS

Le Départ du Président

Paris, 12 juin.

Comme dimanche dernier, pour le Grand-Steeple d'Anteuil, le président de la République s'est rendu dans l'après-midi à Longchamp, pour assister à la course du Grand-Prix.

La voiture présidentielle, attelée à la Daumont, a quitté l'Élysée à 2 heures 1/2. M. Loubet était accompagné de Mmes Loubet, de M. Abel Combarieu et du général Dubois, secrétaires généraux de la présidence. Le général Dubois était précédé du piquet d'honneur en grande tenue.

Dans le landau qui suivait avaient pris place Mmes Abel Combarieu, la générale Dubois, MM. les lieutenants-colonels Lamy et Chabaud.

Le service d'ordre était assuré, autour de l'Élysée, par M. Murat, officier de paix du huitième arrondissement et, sur les parcours, par les agents des arrondissements traversés.

Il y avait beaucoup d'étrangers, bien entendu, car notre grande épreuve sportive à ceci de remarquable qu'elle était internationale elle satisfait seulement à cette condition facultative, il est vrai, par la qualité du public venu des quatre coins du monde, pourrait-on dire, tandis que les chevaux sont tous français.

ARRIVÉE DE M. LOUBET À LONGCHAMP

Cependant, les gardes municipaux font la haie, car voici venir le président et Mme Loubet dans sa daumont, piqueur devant ; le général Dubois et M. Combarieu font face au président et à la présidente.

Dans un landau qui suivait, avaient pris place le lieutenant-colonel Reibell, commandant Huquet, Mmes Dubois et Combarieu, les ministres de ces personnes sont heureuses et fleuries, car on a salué le président du cri de « Vive Loubet » et il n'y a pas eu d'incident.

La tribune officielle

M. Loubet attendait le chef de l'Etat en bas de la tribune ; le président, et Mme Loubet, accompagnés du général Dubois et de M. Combarieu, sont arrivés à Longchamp à trois heures précises ; le président, qui porte la rosette de la Légion d'honneur, a été reçu à l'entrée du pesage par le vicomte Harcourt et les membres de la société d'encouragement. Le drapeau tricolore a été hissé au sommet du monument.

La tribune de M. Loubet était occupée par M. Combes, Mlle Combes ; parmi les autres personnes présentes dans la tribune présidentielle et qui étaient arrivées quelques instants auparavant : MM. Desclaux, Rouvier et Mlle Rouvier, Trouillot, Vallé, Pelletan, général Desbrière, gouverneur de Paris, M. de Salves et Mme de Salves.

De magnifiques gerbes d'orchidées et de roses ont été offertes à Mme Loubet qui gagne sa place au bras du vicomte d'Harcourt.

La course

Tout à coup, un coup de cloche retentit. C'est la course du Grand-Prix. La casaque orange et la toque bleue défilent le record et Edmond blanc, sceptique et tranquille aussi bien sur le turf que sur le champ clos de la politique, regarde d'un œil calme et confiant ses trois magnifiques bêtes.

Le peloton s'éclaire d'un seul mouvement, d'un élan magnifique, superbe, avec un ensemble parfait, mais bientôt la jeune *Projeane* prenait l'avance suivie de *Samsam*. Au moulin et après le tournant, *Projeane* menait toujours le train, mais était rejointe à Suresnes par *Turenne*, *Ajax*, puis bientôt par *Mac Donald*.

La victoire d'Ajax

Près du poteau d'arrivée, le jockey Stern, en quelques coups de cravache, dépassait tout le groupe et arrivait premier.

L'issue de la course, le président de la République a reçu M. Edmond Blanc qui lui a été présenté par le prince d'Arberg et le vicomte d'Harcourt ; M. Loubet félicita chaleureusement le propriétaire du gagnant du Grand-Prix.

M. Desplais, président du conseil municipal, et M. Caron, président du conseil général, joignirent leurs félicitations à celles du président.

Le départ

M. Loubet et sa suite quittèrent Longchamp à 4 h. 45, avec le même cérémoniel qu'à l'arrivée.

Mais, voici que le temps s'assombrissait, peu à peu, on fait avancer les voitures et les cafés du bois sont maintenant pris d'assaut, puis c'est le retour un peu grisaille.

En somme la grande semaine terminée sur cette jolie journée réussie tant au point de vue du sport qu'au point de vue mondain. Le nombre des entrées est encore inconnu, mais il paraît d'après l'avis d'une personne du secrétariat de la société d'encouragement qu'il sera probablement inférieur à celui des années précédentes en raison du temps qui a été menaçant toute la journée.

Les Courses

Première course. — 1. Fair Shot, gag. 90,50 ; pi. 33. — 2. Général Paul, pi. 19. — 3. Baikal, pi. 117.

Deuxième course. — 1. La Camargo, gag. 46. — 2. Cais, pi. 3. — 3. Buzenval.

Troisième course. — 1. Billade, gag. 158 ; pi. 42. — 2. Toto, pi. 57,50. — 3. Colifichet, pi. 25,50.

Quatrième course. — 1. Ajax, gag. 17,50 ; pi. 16,50. — 2. Turenne, pi. 24. — 3. Mac Donald, pi. 23.

Cinquième course. — 1. Silvio, gag. 23,50 ; pi. 17. — 2. Champ de Mars, pi. 31. — 3. Tu bécuse.

Sixième course. — 1. Ignorant, gag. 60,50 ; pi. 20. — 2. Elina, pi. 19,50. — 3. Djébbi, pi. 13,50.

ON S'ABONNE SANS FRAIS

Dans tous les Bureaux de Postes

AU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION

Les gens pressés avaient décidé avant-hier que Port-Arthur ne passerait pas la journée sans être emporté par un dernier assaut. Un journal anglais déclarait que c'était l'opinion du ministre japonais à Londres. Ce diplomate aurait même ajouté qu'il attendait la nouvelle d'un instant à l'heure et qu'il ne se mettrait pas au lit avant de l'avoir reçue.

Or, à l'heure actuelle, non seulement Port-Arthur ne s'est pas rendu, mais il paraît plus que jamais devoir résister aux attaques répétées de l'assailant.

On dit, il est vrai, que les avant-postes de l'armée d'investissement se rapprochent chaque jour. C'est bien possible, et le contraire nous étonnerait beaucoup. Une dépêche de Saint-Petersbourg dit en termes formels qu'aucun changement n'est à relater et des renseignements parvenus de Moukden assurent que la garnison attend l'attaque annoncée avec le plus grand calme et la plus absolue confiance.

Nous pouvons nous en tenir là pour le moment et croire avec l'amiral Avelan que Kouropatkin aura tout le temps nécessaire de venir au secours de la place. Il n'a toujours pas l'air de se presser, et ses troupes de couverture en contact avec l'armée de Kouropatkin se replient méthodiquement sur Liao-Yang.

Les 4.000 hommes qui avaient occupé Sin-Yen ont battu en retraite vers Kaiping. Le grand mouvement offensif de l'armée russe n'est donc pas encore commencé.

En Mandchourie

BRUIT D'UNE VICTOIRE DES RUSSES

Paris, 12 juin.

D'après une dépêche d'In-Kéou, 11 juin, 7 h. 45 soir, au matin, le bruit d'une canonnade a été entendu.

Les Japonais auraient cette fois, dit-on, bombardé Siou-Yu, station de chemin de fer à une trentaine de kilomètres au sud de Haï-Ping.

Or, a-t-on entendu le bruit d'une fusillade intense échangée entre les Chinois et les Tchangou, aux environs de Niou-Tchouang. Le bruit court que les Russes auraient remporté une grande victoire.

ARRIVÉE DE TROUPES RUSSES

Saint-Petersbourg, 12 juin.

On signale de Liao-Yang que tous les jours arrivent de Russie d'Europe jusqu'à 12 ou 15 trains militaires amenant des renforts. Les dernières nouvelles de Chine confirment la population.

A L'ÉTRANGER

L'ENTREVUE DE KIEL

Berlin, 12 juin.

La Post consacre un article à la visite du roi Édouard à Kiel.

Suivant ce journal, la rencontre du roi et de l'empereur a pour but de faire ressortir que l'Angleterre, après la conclusion des divers accords intervenus ces temps derniers, s'est réservée vis-à-vis des autres puissances sa liberté d'action, ainsi que celle que se réserve l'Allemagne ; que les liens qui rattachent celle-ci aux nations contractantes de la Triple coalition plus étroite que ceux qui unissent la Grande-Bretagne et la France ; car l'accord anglo-français a pour but unique de régler diverses questions en litige entre les deux pays ; et, en dehors de ces questions, il n'y a rien de changé.

« Les bonnes relations traditionnelles entre Londres et Paris, dit ce journal, sont maintenues, de même que doivent l'être les bonnes relations entre Londres et Berlin, conformément aux traditions bismarckiennes. »

LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Saint-Petersbourg, 12 juin.

Le *Rouss* apprend de la source la plus autorisée qu'il est inexact, comme l'ont rapporté certains journaux allemands, que la Russie et l'Allemagne soient arrivées à une entente sur tous les points essentiels au sujet du nouveau traité de commerce entre les deux pays ; par contre, il n'y a pas eu jusqu'ici d'interruption dans les négociations, mais la prochaine arrivée à Berlin des négociateurs austro-bourgeois cherchera à discuter les relations commerciales entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, fera probablement suspendre pendant quelque temps les pourparlers de Saint-Petersbourg.

AUTRICHE

Traité démenti

Vienne, 10 juin.

Les journaux qualifient d'invention ridicule la nouvelle de Tokio du *Daily Chronicle* d'après laquelle un traité secret existerait entre l'Autriche et la Russie en vertu duquel l'Autriche enverrait des troupes à la frontière de la Pologne russe dans le cas où des troubles éclateraient dans cette province par contre-coup de la guerre en Extrême-Orient.

MAROC

L'incident Perdicaris

Londres, 12 juin.

Un Américain, M. Nathan, qui vient d'arriver à Londres après une tournée dans les provinces marocaines, dit que le capitif d'Eraissouil court les plus grands dangers et qu'il est de la plus grande importance de chasser le brigand.

M. Nathan ajoute que ce qu'il était qu'un incident, sérieux il est vrai, mais rien qu'un incident, s'est, dans l'esprit des Marocains, transformé en une question politique importante en raison de la demande d'intervention que l'on dit avoir été faite à la France par M. Hay. La situation a subi une grande transformation depuis la conclusion de l'accord anglo-français.

Petites Nouvelles

Paris, 12 juin

Manifestations anglo-françaises. — Deux mille marins anglais sont descendus à terre en permission. Ils ont été parés d'enthousiasme sympathique ; l'amiral Baldwin-Walker a reçu M. Cavan, maire de Vallauris. M. André Capéon, maire de Cannes. MM. Bompard et Agarrat, adjoints au maire de Cannes ; ils les a remerciés de l'accueil fait aux marins anglais.

Essais de torpilleurs. — Le contre-torpilleur *Yutagin* a procédé aux essais de giration à une vitesse de 18 nœuds. Les résultats ont été satisfaisants ; le contre-torpilleur *Horvov* a dû ajourner ses essais à la suite d'avaries de l'appareil moteur.

LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ

DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

LE LOOPING PÉDESTRE

Du 12 Juin

Grand succès ! — Le « Rappel Républicain » acclamé partout. — Cent cinquante-trois coureurs inscrits. — Le départ. — Les contrôles. — Les incidents. — L'itinéraire. — L'arrivée. — Les vainqueurs.

LE DÉPART

Un temps splendide, que rien ne pouvait nous faire espérer — après les mauvaises plaisanteries de Saint-Médard et de Saint-Barnabé — à favoriser hier notre première grande fête d'été, le looping pédestre, qu'a voulu saluer un radieux soleil.

Aussi, quel plaisir c'était de voir nos coureurs se presser, à l'heure dite, militaire, au contrôle de Saint-Genis-Laval, que tous avaient su repérer.

Avec des coureurs émérites, des artistes dans l'art de la course, nous avions de braves amateurs, des photographes, qui voulaient accomplir à la lettre toutes nos prescriptions, puis de jeunes marcheurs, aux jambes déliées.

Ils se sont présentés, successivement, plus de cent, au premier contrôle.

Mais c'était là que gisait la grosse difficulté. Quelle direction prendre ?

Deux grands établissements d'éducation de Lyon avait fait inscrire trente de leurs élèves.

Ils sont partis, la carte en mains. Mais, hélas ! on nous les signalait bientôt sur les routes conduisant à Vaugneray et dans l'Ouest de Lyon.

Ils ont ainsi manqué tous nos contrôles et n'ont pu revenir en temps utile.

Un individu s'est présenté à un de nos contrôles, porteur d'une lettre avec entête de la Préfecture du Rhône, déclarant qu'après la Course de l'Armée, il avait ordre d'interdire notre course. Il est vrai qu'il n'a montré le contenu de sa lettre, à personne, et s'est bien gardé d'intervenir auprès du contrôleur.

Ce n'était qu'un bon fumiste. Ces incidents égayaient la route. Nous allons publier maintenant notre journal de route.

LES CONTRÔLES

A SAINT-GENIS-LAVAL

(Premier contrôle)

Avant l'ouverture du contrôle à 8 heures un groupe de coureurs jolies et s'amuse sur la place. C'est le café du XX^e Siècle qui a été choisi comme point de départ. Des trophées de drapeaux le signalent à nos coureurs.

Un peu avant 8 heures on signe la feuille de présence, et à l'heure sonnant, un premier peloton s'élance.

Sans hésitation il s'engage à une vive allure dans la bonne direction et tourne bientôt la route.

Bientôt d'autres coureurs se présentent, et après le visa rapide de leur feuille, s'engagent à leur suite. Les habitants du pays très intéressés par ce nouveau sport, s'engouffrent, il est vrai les coureurs sur l'itinéraire présumé.

Mais des groupes se détachent. Ils ont, eux, leur itinéraire bien tracé et ne veulent rien entendre.

En vain les assistants leur crient-ils : — C'est par là ! suivez les autres ! Ils ont tracé leur parcours, rien ne leur en fera dévier. Ce sont ceux qu'on nous signale plus tard vers Francheville ou vers Vaugneray.

Le soleil brille et la journée promet d'être fort belle.

Le succès de la fête est complet et la population de Saint-Genis lui apporte le plus vif intérêt.

A CHARENTON

(2^e Contrôle)

J'avais quitté mon ami Jean Roth, qui était chargé du contrôle de Saint-Genis, à huit heures moins un quart et tranquillement je m'étais acheminé vers Charenton qui m'avait été désigné comme contrôle.

J'étais en bécane et je n'avais pas été vite, je dois le dire ; mais quelle ne fut mon étonnement, à peine arrivé, le temps de disposer une table pour mon contrôle, les applaudissements des spectateurs me signalèrent l'arrivée des premiers coureurs.

Grand Dieu ! quel tour de force ! Mais eux, ils n'ont rien ; vite la feuille de contrôle ; ils signent et repartent à grande allure ; j'avais reconnu parmi eux nos amis MM. Pacaud, Fourreau, Cric, Regembach, Vallé, etc.

Les bras m'en tombent et je serais peut-être encore dans cette triste position, si de nouveaux braves ne me rappelaient à la réalité.

Puis voici un nouveau peloton qui signe vivement pendant qu'on leur prépare un sirop et, aussitôt, bon voyage.

« Au revoir » leur crie-je, mais ils sont déjà loin et ne m'entendent plus.

Il n'est encore que neuf heures et moi qui n'attendais les premiers qu'à dix heures à peine. Bon nombre ont déjà passé, tous frais et pleins d'ardeur.

Voici cet ami Denis chargé de deux appareils photographiques, dont un 13 x 18 à pied, il a pris des photos en masse ; un petit frère qui l'accompagne ne semble pas non plus étonné ; à peine arrivé, le temps de disposer une table pour mon contrôle, les applaudissements des spectateurs me signalèrent l'arrivée des premiers coureurs.

Grand Dieu ! quel tour de force ! Mais eux, ils n'ont rien ; vite la feuille de contrôle ; ils signent et repartent à grande allure ; j'avais reconnu parmi eux nos amis MM. Pacaud, Fourreau, Cric, Regembach, Vallé, etc.

Les bras m'en tombent et je serais peut-être encore dans cette triste position, si de nouveaux braves ne me rappelaient à la réalité.

Puis voici un nouveau peloton qui signe vivement pendant qu'on leur prépare un sirop et, aussitôt, bon voyage.

« Au revoir » leur crie-je, mais ils sont déjà loin et ne m'entendent plus.

Il n'est encore que neuf heures et moi qui n'attendais les premiers qu'à dix heures à peine. Bon nombre ont déjà passé, tous frais et pleins d'ardeur.

Voici cet ami Denis chargé de deux appareils photographiques, dont un 13 x 18 à pied, il a pris des photos en masse ; un petit frère qui l'accompagne ne semble pas non plus étonné ; à peine arrivé, le temps de disposer une table pour mon contrôle, les applaudissements des spectateurs me signalèrent l'arrivée des premiers coureurs.

Grand Dieu ! quel tour de force ! Mais eux, ils n'ont rien ; vite la feuille de contrôle ; ils signent et repartent à grande allure ; j'avais reconnu parmi eux nos amis MM. Pacaud, Fourreau, Cric, Regembach, Vallé, etc.

Les bras m'en tombent et je serais peut-être encore dans cette triste position, si de nouveaux braves ne me rappelaient à la réalité.

Puis voici un nouveau peloton qui signe vivement pendant qu'on leur prépare un sirop et, aussitôt, bon voyage.

« Au revoir » leur crie-je, mais ils sont déjà loin et ne m'entendent plus.

Il n'est encore que neuf heures et moi qui n'attendais les premiers qu'à dix heures à peine. Bon nombre ont déjà passé, tous frais et pleins d'ardeur.

Voici cet ami Denis chargé de deux appareils photographiques, dont un 13 x 18 à pied, il a pris des photos en masse ; un petit frère qui l'accompagne ne semble pas non plus étonné ; à peine arrivé, le temps de disposer une table pour mon contrôle, les applaudissements des spectateurs me signalèrent l'arrivée des premiers coureurs.

Grand Dieu ! quel tour de force ! Mais eux, ils n'ont rien ; vite la feuille de contrôle ; ils signent et repartent à grande allure ; j'avais reconnu parmi eux nos amis MM. Pacaud, Fourreau, Cric, Regembach, Vallé, etc.

Les bras m'en tombent et je serais peut-être encore dans cette triste position, si de nouveaux braves ne me rappelaient à la réalité.

Puis voici un nouveau peloton qui signe vivement pendant qu'on leur prépare un sirop et, aussitôt, bon voyage.

« Au revoir » leur crie-je, mais ils sont déjà loin et ne m'entendent plus.

Il n'est encore que neuf heures et moi qui n'attendais les premiers qu'à dix heures à peine. Bon nombre ont déjà passé, tous frais et pleins d'ardeur.

Voici cet ami Denis chargé de deux appareils photographiques, dont un 13 x 18 à pied, il a pris des photos en masse ; un petit frère qui l'accompagne ne semble pas non plus étonné ; à peine arrivé, le temps de disposer une table pour mon contrôle, les applaudissements des spectateurs me signalèrent l'arrivée des premiers coureurs.

Grand Dieu ! quel tour de force ! Mais eux, ils n'ont rien ; vite la feuille de contrôle ; ils signent et repartent à grande allure ; j'avais reconnu parmi eux nos amis MM. Pacaud, Fourreau, Cric, Regembach, Vallé, etc.

LES VAINQUEURS

A l'arrivée, deux classifications sont à faire.

Nous avons d'abord à noter les heures d'arrivée, puis, tenant compte du départ du contrôle de Saint-Genis-Laval, à publier la liste, par ordre, des vainqueurs du Looping pédestre.

Nous devons arrêter cette liste au 30^e arrivant.

Nous publions les noms des deux coureurs suivants, le premier, à cause de l'attention scrupuleuse qu'il a mise à prendre sur son parcours des vues photographiques ; le second, parce que, malgré son itinéraire allongé malheureusement par lui de près de quinze kilomètres, il est arrivé encore, presque en temps utile, à 2 h. 37. Les autres ne pouvaient plus être classés. Ils prendront un jour brillamment leur revanche.

LES ARRIVÉES

NOMS

HEUR. TEMPS

25 Pacaud..... 9 47 2,47

40 Fourreau..... 9 47 2,47

33 Vric..... 9 47 2,47

25 Regembach..... 9 55 2,55

28 Vallé..... 10 11 2,11

30 Molane..... 10 11 2,11

